

P I E

N° 5424

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

9, rue de Sèze

Paris, 15 Octobre 1920

PARIS

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre Ingénieur à Anvers nous fait connaître que votre Expert s'est présenté à bord du "Docteur Pierre Benoît" pour visiter le navire.

Dans le courant de l'année dernière, vous aviez demandé de conserver la classification au Lloyd de navires acquis par nous et inscrits à votre **R**egistre.

Nous vous avons indiqué les raisons pour lesquelles nous classions au Bureau Véritas. Vous nous avez alors proposé de conserver la cote du Lloyd en même temps que celle du Bureau Veritas, c'est-à-dire d'inscrire ~~aux~~ les bateaux aux deux registres et il ne nous a pas paru possible d'accepter cette combinaison, ce dont nous vous avons informé.

Dans ces conditions, nous ne comprenons pas l'intervention de votre Expert, à Anvers, et nous vous serions obligés de nous donner les raisons qui ont pu la motiver.

Nous vous prions, dans tous les cas, de bien prendre note qu'aucun de nos navires ne reste classé au Lloyd.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Directeur Général
le Sous-Directeur

(Sgd) X...



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

W1422-0130